Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La plus belle offre de la saison.

La bâtisse de bureaux de choix,

Moderne et décorative.

Formant coin Camp et Place Commerciale, dans l'ilet borné par les rues Poydras et St-Charles.

Etat de la Louisiane versus la Louisiana Debenture Company, Limited.

No 56,660—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 26 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899, de l'Hon. Juge Fred D King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, en l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ses droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Poydras, St Charles et une nouvelle rue appelée Allée Commerciale, ledit lot formant le coin de la rue Camp et de l'Allée Commerciale, et mesurant quarante pieds de face sur la première, sur une profondeur et face de soixante-dix pieds sur la dernière, étant la même propriété que ladite Louisiana Debenture Company Limited a acquise par achat, des Commissaires liquidant la Crescent Insurance Company, par acte passé pardevant Francis D. Chambonnet, notaire public de cette ville, le 4ème jour d'avril, A. D. 1898, titre enregistré au Bureau des Transferts de cette ville le même jour, dans le livre 170, folio 412.

Les améliorations comprennent une bâtisse de bureau magnifique et substantielle à cinq étages en briques cimentées, connue comme la Bâtisse de l'Assurance Crescent, contenant au-de-de chaussée deux très grands bureaux, escaliers et ascenseur, couloir et cour cimentée. Sur les quatre autres étages, il y a en tout à peu près vingt-quatre bureaux, grands, bien illuminés et aérés, plusieurs corridors, passages, etc.

La bâtisse est, sous tous les rapports, une bâtisse de bureaux moderne, ayant tous les comforts, lumières électriques, plomberie moderne, ascenseurs nouveaux et de première qualité, balcons en fer décoratifs à chaque étage.

Donnant en ce moment, sous bail, à de bons locataires $4,800 par an, mais pouvant facilement rapporter $7,200.

Situé au centre des affaires, tout près de la rue du Canal, et une occasion rarement offerte aux capitalistes dans cette ville s'améliorant grandement et rapidement.

CONDITIONS—COMPTANT.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Rosser, notaire.

E. Howard McCaleb, avocat. 20 sept—20 24—oct 1 8 15 22 à date

Macon&Kernaghan

VENTE EN PARTAGE.

Coin d'Affaires

—ET—

Cottages Doubles,

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

En l'affaire de Henry Miller vs John Miller et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 60.098.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau N. 138 rue Carondelet.

JEUDI 16 NOV. 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 Sept. 1899 et signé le 21 Sept., 1899, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, division "C" agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Divison A, en l'affaire ci dessus intitulée, et en vertu d'un ordre en l'affaire des mineurs Joseph, Michel et Louise Miller, No 58,633 du dossier de la susdite Cour de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 octobre 1899, la propriété décrite comme il suit, à savoir.

1° Le bon coin d'affaires comprenant le magasin et résidence à un étagé en bois, contenant un magasin sur le devant, trois chambres, écurie etc., dans le fond No 2302 avenue Ursulines, coin sud-ouest de la rue Miro dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues St Philippe, Tonti et Miro. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan par Edgar Piké député voyer de ville, daté le 25 février 1899. Ledit lot de terre forme le coin de l'avenue Ursulines et de la rue Miro, mesurant d'après ledit plan, 19 pieds, 3 pouces et 5 lignes de face sur l'avenue Ursulines, 52 pieds, 8 pouces et 6 lignes de large dans le fond, 94 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et face sur la rue Miro et 98 pieds, 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, qui court obliquement et ouvre vers le fond. Un bon emplacement pour affaires ou logement.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 1023 et 1025 rue Miro, contenant trois chambres, etc., de chaque côté, contigu dans le fond et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur le susdit plan par Piké et mesurant d'après cela, 34 pieds 6 pouces de face à la rue Miro et 36 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond qui court obliquement sur une profondeur de 52 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du fond du lot A, et de 64 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté opposé vers la rue St-Philippe. Un placement de valeur dans un bon voisinage.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2307 et 2309 avenue Ursulines, contenant trois chambres de chaque côté, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues Hôpital, Miro et Tonti. Le lot de terre mesurant 30 pieds de face à l'avenue Ursulines sur 130 pieds de profondeur étant composé d'une partie du lot désigné par le No 34 sur un plan de L. Bringier, daté le 4 novembre 1844, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire; très bien situé sur une belle avenue. La rue Ursulines est une des plus belles avenues de la ville, avec un très beau terrain neutre et un pavage en asphalte des deux côtés.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets; les améliorations devant être gardées assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, pardevant F. J. Dreyfous, notaire, ainsi que les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 60.395—Cour Civile de District—Division B — Vincent Gray vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Vincent Gray, soit convoquée et tenue pardevant Jas J. Wpulfe, notaire public, en son bureau, No 623 rue Gravier, en cette ville, commençant mardi le 14me jour de novembre 1899, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personne du dit pétitionnaire soient suspendues et que R. Cahn, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1899.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

22 oct—13 27—nov 11

Strouback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT DE LA LOUISIANE vs Louisiana Debenture Company Limited.

No 56,660—Division E—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Un lot de billets à recevoir garantis par des certificats de debenture, d'après l'inventaire au Bureau des Encanteurs, No 821 rue Gravier.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 26 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le ci-dessus décrit.

Conditions: Comptant.

15 oct—15 22 23 24 25 26

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur.

Maison de Choix en Bois

A deux étages avec mansarde. Ensemble avec la petite maison adjacente, portant les nouveaux numéros municipaux 811 et 813 rue Robin, entre les rues Chippewa et Annonciation et borné par la rue Terpsichore. Succession de Jeremiah Lincoln. No 59,904—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 16 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre, désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciation, ou Sacourse, Premier District de cette ville, et lequel mesurant 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies et privilèges qui s'y trouvent et y appartenant, d'après un devis ou plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 20 de mai 1847, et annexé à un acte de S. W. Lewis, notaire, le 27 mars 1849, acq. le 12 février 1863 et mai 31 1860.

2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Terpsichore et Robin, mesurant 15' 11" 2 1|2"' de face sur la rue Robin sur 63' 11" 2"' de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de L. Sargi, ingénieur Civil, le 29 mai 1847. Acquis le 12 juin 1855.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et les timbres du revenu de l'intérieur et devant déposer 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 à date.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District, Cottage Double, 2328 et 2330 rue St Phillippe, entre les rues Miro et Tonti. Succession de Mme Bridget Golden. No 60,132—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division "C." agissant pour l'Hon. Geo. H Théard, juge de la susdite Cour Division "E" maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double Nos 2328 et 2330 rue St Philippe, chaque côté contenant 2 chambres, cuisine, cuve, hangar etc, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, et le terrain mesurant 30 pieds de face sur la rue St Philippe sur 124 pieds de profondeur, mesure américaine.

Termes—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes pour l'année courante de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats-Unis, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication entre les mains de l'encanteur pour contracter la vente.

Acte de vente pardevant J. R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Robt. Légier, avocat.

1 oct—1 8 15 22 29—Nov 5 12 à date.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RESIDENCE RURALE

—AVEC—

Un très grand terrain,

UN COTTAGE SIMPLE.

No 4548 rue Nord Remparts, près du Couvent des Ursulines.

Succession de Valentine et Mme Phillipina Schmitt.

No 59,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 24 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété décrite à savoir—

Un joli cottage simple, avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Remparts et ayant quatre chambres et cuisine, grande étable, 2 puits, cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine portion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Community, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, le dit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 8 pouces 3 lignes du côté sud de le rue Nord Remparts [ou Love] du centre de la rue Bourgogne [anciennement Craps] fermée.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, à 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0|0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant B. T. Walsh, Jr., notaire.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Manufacture Entière

DE LA

A. L. LANATA COMPANY, LTD.,

—COMPRENANT—

L'ILET DE TERRE

Borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Telemachus.

—Ensemble avec—

Les Bâtisses Qui S'y Trouvent.

LES INSTALLATIONS, MACHINES, ANIMAUX, WAGON, HARNAIS, ET MEUBLES DE BUREAU.

Devant Etre Vendu En Bloc.

A. L. LANATA COMPANY LIMITED, EN LIQUIDATION.

No. 59,968—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 octobre 1899, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances de cela situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Télémachus, contenant vingt-deux lots numérotés de un à vingt deux inclusivement et ledit ilet, mesurant 277 pieds 1 pouce et 1 ligne sur chacune des rues Palmyre et Gasquet, (maintenant Cleveland) et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Genois et Télémachus.

Aussi les installations, machines, animaux, wagons, harnais, meubles de bureau, complètement décrits sur les pages 10, 11, 12 et 13 de l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sans estimation au plus haut enchérisseur; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant J. G. Estis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 oct—7 8 15 22 29—nov 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double payant dans le quatrième district, Nos 2024 et 2026 rue Annonciation, entre les rues St-Anaré et Joséphine. Succession de Jacob Rieder et Anna S. Rieder, son épouse. No 59,976—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — D. Danziger, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 octobre 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois, avec toit couvert en ardoise, dans le Quatrième District de cette ville, connu comme les numéros 2024 et 2026 rue Annonciation entre les rues St André et Joséphine, contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, allée, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, St. André et Joséphine désigné comme lot 11 A d'après un plan fait par Octave J. Morel, le 27 mai 1874 et déposé pour référence parmi les archives d'Octave Morel ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et formant partie du lot original No 11 sur un plan de la ville de Lafayette. Un bon placement dans un bon voisinage et toujours loué.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 19 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARCHANDISES,

COMPTES-COURANTS.

A. L. Lanata Company Limited en Liquidation.

No 59,968.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur — bureau 134 rue Carondelet.

MERCREDI, 25 octobre 1899, à 11 heures A. M., au bureau de ladite A. L. Lanata Company sur la rue Genois entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 octobre 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les marchandises décrites dans le bilan A, enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée, en bloc.

2° Le livre ou les comptes-courants qui pourront n'être pas collectés le jour de la vente, d'après le communiqué "B" enregistré dans l'affaire ci dessus intitulée; une liste duquel sera lue par l'encanteur le jour de la vente.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur.

13 oct—13 15 22—à date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 1020, RUE ROBERT.

Entre Camp et Chestnut.

Succession de Sophie Habrake où Haybrake, épouse de Daniel O'C. Farrell.

No 60,322—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 12 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 254, borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Robert; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un devis du plan de cela, et quatre autres lots, déposés avec W. I Hodgson, encanteur de cette ville, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant W. L. Poole, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1872; lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No. 5 trente pieds cinq pouces de face à la rue Robert, cent vingt cinq pieds de profondeur et le lot No. 6 trente pieds six pouces de face à la rue Robert sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec 4 chambres et cuisine, cabinet, hall, citerne, etc. Loué $10. 0 par mois, une autre bâtisse dans le fond avec 3 chambres, 2 citernes, hangar à laver, etc., louée $7.00 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Urquhart, St-Antoine et Bourbon, désigné par la lettre X; ledit lot forme l'encoignure des rues Marais et Bourbon et mesure en mesure américaine, d'après ledit croquis, 29 pieds 4 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bourbon entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison double ayant 4 chambres et cuisine, citerne, hangar à laver, etc. Louée $16 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété désigné par la lettre "Z" et la touchant sur la rue Marais et mesure 32 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis avec 4 chambres, cuisines, citernes, hangar, etc., connue sous les numéros 1933-1935 rue Marais. Louée $16 par mois. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites sont vendues d'après le plan de D. E. Seghers daté le 4 octobre 1899.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 0|0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, les actes devront contenir toutes les clauses habituelles, telles que le transfert des polices d'assurances et frais d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des autres billets, ou une portion, fixant lesdits frais à 5 0|0 sur lesdits montants, l'acquéreur devra payer toutes les taxes dues pour l'année courantes 1899 ainsi que les timbres de l'Internal Revenue et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication afin de garantir la vente.

Actes de ventes pardevant J. H. Forcelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, avocat

15 oct—15 22 29—nov 5 12 15

Jas. A. Brennan

MORCEAUX DE TERRE FAISANT FACE AU LAC PONTCHARTRAIN.

SUCCESSION DE JOHN STORCH—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—No 58,296.—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 1er mars 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Je. JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, vendra à l'enchère publique, le MARDI, 21 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, à des conditions comptant, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans cette paroisse, étant une partie du Milne tract, désignée comme portion M, bornée du côté nord par le lac Pontchartrain, en face duquel elle mesure à peu près 40 arpents; sur la ligne du côté est elle mesure 8 arpents, sur la ligne du côté sud elle mesure 40 arpents, à l'ouest du bayou Cochon, d'après un plan par Louis Bringier, voyer.

2. Un certain morceau de terre désigné comme suit: Lot No 3 ou le quart nord est du quart nord ouest de la section No 4 dans le township 12, sud du range 12, est, district sud de la Louisiane, et contenant 33 acres et 63-100 d'un acre plus ou moins.

Conditions—Comptant, 20 pour cent déposé pour lier la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public. Timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 29—nov 5 12 19 20 21

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 24 octobre à 10 heures A. M., No 827 rue Pléta, près Dauphine.

Meubles, Objets Transportables, Etc.

SOUS et en vertu de et en obéissance à un ordre portant date du 12 octobre 1899, issu et signé par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dividion B, agissant pour l'Hon John St-Paul juge de la Division C, maintenant absent en congé, en l'affaire intitulée Succession de Ann Honora Kerigan, veuve de Henry Wright No 60 009 du dossier de la susdite Courr, commençant à l'heure de 10 heures A. M, et sur les lieux ci-dessus nommés, à l'enchère publique, il sera vendu les Objets Mobiliers d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS, encanteur.

13 oct—13 15 22 23 24

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 1833-1835 rue Marais,

Entre les rues St-Antoine et Bourbon, maison à deux corps de logis.

Nos 1837-1839 rue Marais,

Encoignure de la rue Bourbon, Maison double à un étage.

No 1322 rue des Français,

Entre les rues Urquhart et Villeré, maison simple à un étage.

Succession de Jean Monlezun.

No 58,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — MERCREDI, le 15 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 3 octobre 1899 pour le compte de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Urquhart et Girod, lequel lot de terre est la moitié du lot désigné dans le plan original du Faubourg Marigny par le No 154 de l'ilet No 21 et mesure 30 pieds de face à la rue des Français sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec 4 chambres et cuisine, cabinet, hall, citerne, etc. Loué $10. 0 par mois, une autre bâtisse dans le fond avec 3 chambres, 2 citernes, hangar à laver, etc., louée $7.00 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Urquhart, St-Antoine et Bourbon, désigné par la lettre X; ledit lot forme l'encoignure des rues Marais et Bourbon et mesure en mesure américaine, d'après ledit croquis, 29 pieds 4 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bourbon entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison double ayant 4 chambres et cuisine, citerne, hangar à laver, etc. Louée $16 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété désigné par la lettre "Z" et la touchant sur la rue Marais et mesure 32 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis avec 4 chambres, cuisines, citernes, hangar, etc., connue sous les numéros 1933-1935 rue Marais. Louée $16 par mois. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites sont vendues d'après le plan de D. E. Seghers daté le 4 octobre 1899.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 0|0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, les actes devront contenir toutes les clauses habituelles, telles que le transfert des polices d'assurances et frais d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des autres billets, ou une portion, fixant lesdits frais à 5 0|0 sur lesdits montants, l'acquéreur devra payer toutes les taxes dues pour l'année courantes 1899 ainsi que les timbres de l'Internal Revenue et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication afin de garantir la vente.

Actes de ventes pardevant J. H. Forcelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, avocat

15 oct—15 22 29—nov 5 12 15

Gallagher & Lesseps.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Parker et femme—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

No 725 RUE NORD ROMAN,

Entre les rues Orléans et Ste Anne.

MERCREDI, 25 octobre 1899 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières et au bureau de MM. Spear et Escoffier, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne.

En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" daté et signé le 18 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Orléans, Ste Anne et Prieur, mesurant en mesure américaine trente-un pieds, dix pouces et une ligne [31'10" 1'''] de face à la rue Roman trente-deux pieds dix pouces (32'10") sur une première profondeur sur la ligne de division du lot B, de la mesurant un pied quatre pouces (1' 4") et une seconde profondeur de trente-cinq pieds six pouces et sept lignes (35' 6" 7'''") et sur l'autre côté ledit lot a une première profondeur de quarante-deux pieds cinq pouces et cinq lignes (42' 5" 5") sur la ligne de division du lot D, alors une seconde profondeur oblique de trente-huit pieds deux pouces (38' 2") et une largeur de dix-neuf pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne du fond, le tout d'après un devis de Geo De Armas, voyer, daté le 2 août 1891, enregistré en l'étude de Jules F. Meunier, notaire.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a en un crédit de un et deux ans, avec billets ayant 8 0|0 d'intérêt par an, garanti par hypothèque et lien et privilège de vendeur et toutes autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de dix pour cent du mont at de son enchère au moment de l'adjudication, et devant assumer les frais de l'acte de vente et des timbres du Revenu de l'Intérieur.

Acte de vente pardevant Louis F. Bouchereau, notaire.

A. A. LESSEPS, Encanteur

22½ Passage de la Bourse.

21 sept—21 27—oct 4 11 18 25

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 59,974.

SUCCESSION DE PAUL LECOURT.

DROIT D'OCCUPATION,

"HANDY'S BRANCH,"

WEST END,

Jusqu'au 12 juillet 1906.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau vieux No 54 rue Baronne—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Fred D. King, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge, absent en congé, daté et signé le 6 octobre 1899 et à moi adressé, je procéderai à vendre, le

Mardi 14 Novembre 1899

A LA

Bourse des Propriétés Foncières,

No 840 rue Commune,

A MIDI.

La propriété ci-après décrite, à savoir:

L'usage de l'espace en dedans de la levée de protection, à West End, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, commençant à un point 284 pieds du canal de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 75 pieds de face à ladite levée de protection sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par D. H. Brosnan, voyer de la ville, daté le 15 juillet 1881, et annexé à un acte passé pardevant Samuel Flower, notaire public, le 16 juillet 1881, pour référence; il y a une espace ouvert de 25 pieds comme désigné sur ledit plan, entre le lot No 3 et le lot No 4, accordé à John Astredo pour un terme de vingt cinq ans, commençant et comptées du 12 juillet 1881, le jour de l'adoption de l'ordonnance No 7198, à l'expiration duquel temps les bâtisses et améliorations de Muir et ses vendeurs sur ledit espace reviendront à la ville de la Nouvelle-Orléans sans aucune dépense quelconque de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un deux et trois ans, à 7 pour cent par an et dûment garantie.

Acte de vente pardevant Jefferson Wenck, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

E. CURTIS, Encanteur.

G. P. LECOURT, administrateur.

B. B. HOWARD, avocat.

13 oct—13 15 17 22 24 29—nov 1 5 8 12 13 14

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN SITUE

Nos 700 et 702 Milan, coin Laurel.

—ET—

Le splendide emplacement d'aff